



ARAC

ASSOCIATION RÉPUBLICAINE DES ANCIENS COMBATTANTS, DES COMBATTANTS POUR L'AMITIÉ,
LA SOLIDARITÉ, LA MÉMOIRE, L'ANTIFASCISME ET LA PAIX

19 Mars 2020

58 ans après la fin de la guerre d'Algérie : toujours le devoir d'histoire, le travail de mémoire pour la vérité

Ce 19 mars 2020, il y aura 58 ans, à midi, que les représentants du gouvernement français et ceux du gouvernement provisoire de la République algérienne signaient l'accord de cessez-le-feu de la guerre d'Algérie. C'était le 19 mars 1962.

Cette date, reconnue désormais depuis 2012 comme « Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc » rappelle désormais, chaque année, publiquement, la volonté historique du peuple français ratifiant, le 8 avril 1962, par référendum à 91 % des voix, les Accords d'Evian et le cessez-le-feu.

L'Algérie accédait enfin à l'indépendance après une guerre longue de huit ans. Elle devenait enfin la République algérienne libre et souveraine. Elle conquérait ce droit inaliénable, ce droit de pouvoir disposer pour un peuple, de lui-même.

Aujourd'hui, le 19 mars est le bien imprescriptible de l'ensemble des Françaises et Français, jeunes et anciens, quelle que soit leur origine.

Mais à la mémoire dans sa diversité, doit s'ajouter la volonté de combattre plus que jamais, ceux qui par leurs tentatives d'effacement de l'Histoire entretiennent les séquelles qui empoisonnent encore notre présent (racisme, haine, violence, xénophobie, réhabilitation des criminels de l'ex-OAS, etc.)

L'amitié entre les peuples de France et d'Algérie « pour vivre, pour se développer », doit s'appuyer sur un socle et ce socle c'est la vérité. Cette vérité, nous la devons à tous ceux qui par leur histoire douloureuse, blessés, veulent ouvrir une nouvelle page... La vérité n'abîme pas, elle répare, la vérité ne divise pas, elle rassemble. Le devoir d'histoire, même quand c'est tragique, même quand il est douloureux pour nos deux pays, doit être accompli. C'est œuvrer pour l'avenir ».

L'ARAC estime que 58 ans après, chaque peuple doit assumer son passé. Un traité d'amitié et de paix, doit venir régulariser les rapports de coopération entre nos deux pays. L'ARAC pense que cet acte majeur servirait de socle à une nouvelle politique de solidarité et de développement entre la France et l'Algérie ainsi que les peuples du Maghreb. Politiques de respect des souverainetés, d'essor économique et culturel, seule capable de combattre la misère et son terreau, racines des terrorismes et des violences qui ensanglantent le monde.

La mémoire de toutes les victimes (d'avant 19 mars et après) s'inspire fortement de notre engagement à l'ARAC, contre la guerre, pour la Paix, pour l'amitié et la solidarité entre tous les peuples, seule voie capable de construire l'avenir auquel aspirent toutes les femmes et tous les hommes conscients de leur fraternité.

Villejuif, le 18 février 2020